**FACULTÉ DE DROIT**

**NOTRE HISTOIRE**

Faculté de droit; elle a été créée en 1978 en tant que subordonné de l'Université Ege et en 1982, elle a été affiliée à l'Université Dokuz Eylul. Notre faculté poursuit ses activités sur le campus de Tınaztepe depuis 2016 - 2017. Notre bâtiment nouvellement construit est l'un des plus grands bâtiments de l'école de droit en Turquie. Avec son design et son architecture, c'est un bâtiment extrêmement beau et spacieux à la fois pour la qualité de l'éducation et toutes sortes d'activités sociales des étudiants. Avec le nouveau bâtiment, il offre un environnement éducatif agréable à nos étudiants avec sa bibliothèque et ses salles d'étude contenant plus de 50 000 livres nationaux et étrangers.

Depuis sa création, la faculté a toujours été au sommet des préférences universitaires et continues de maintenir cette position. La raison en est à la fois le succès croissant de la Faculté chaque année et le fait qu'Izmir et Buca sont des régions très appropriées pour les étudiants, tant en termes d'économie que de conditions de vie. Nos étudiants ont obtenu des diplômes importants dans les concours d'audience fictive organisés par ELSA (Association européenne des jeunes avocats), Mahmut Esat Bozkurt Moot Court Competitions, et dans des concours tels que le concours international d'arbitrage commercial hypothétique (Willem C.Vis International Commercial Arbitration Moot) .

**NOTRE BUT**

Le but principal de la loi est de maintenir l'ordre social. Pour cette raison, la loi, d'une part, assure la répartition et la limitation du pouvoir de l'État, et d'autre part, elle protège la liberté et la sécurité des individus. À cet égard, la loi non seulement réglemente les relations de l'État tant en son sein qu'avec les individus, mais organise également les relations interpersonnelles et l'équilibre des intérêts. A cet égard, elle a une importance et une place vitales dans notre ordre social.

**INSTALLATIONS TECHNIQUES EN VEDETTE :** Palais d'audience, bibliothèque avec plus de 50 000 livres nationaux/étrangers, salles de lecture et d'étude, salles de conférence, PROGRAMMES laboratoire informatique

**PROGRAMMES ÉDUCATIFS EN VEDETTE**: Programmes d'échange Erasmus + et Farabi

**DÉPARTEMENT DE DROIT**

La Faculté de droit est le lieu où les règles de l'ordre actuel et la systématique dans laquelle ces règles sont incluses, et les discussions sur ce qui devrait être en termes d'idée de justice sont transférées aux étudiants. À cette fin, des cours classiques qui font partie du programme depuis longtemps sont enseignés, et de nombreux cours au choix en anglais et en turc sont également inclus dans le programme en fonction des nouveaux développements et des intérêts des étudiants.

La durée des études à la Faculté de droit est de 4 ans. La méthode d'enseignement classique est appliquée comme méthode d'enseignement. Cependant, des études pratiques sont également menées pour la mise en œuvre. Diverses conférences nationales et internationales, entretiens, colloques, séminaires, journées carrières, auditions fictives sont organisés dans notre faculté, notamment le programme d'orientation des nouveaux étudiants. De plus, nous avons des programmes d'études supérieures et doctorales au sein de l'Institut des sciences sociales. Notre faculté, qui compte un personnel académique très jeune et dynamique, a été une source dans la formation de nombreuses universités de fondation autour d'elle. Les professeurs de faculté donnent non seulement des conférences dans de nombreuses universités différentes, mais soutiennent également les activités législatives des commissions de droit et servent le monde scientifique avec de nombreuses publications.

L’enseignement est dispensé en turc au département de droit. L'éducation se fait avec le système de passage de classe. Absolu système d'évaluation des notes est appliqué. Des cours optionnels d'anglais professionnel et d'allemand professionnel sont également disponibles.

**Domaines de carrière**

Les diplômés de la Faculté de droit sont des personnes hautement qualifiées qui sont préférées dans divers domaines de carrière, en particulier dans les organes judiciaires. Les diplômés tendent principalement vers les professions de juges, de procureurs et d'avocats. Cependant, dans tous les secteurs privés et publics, presque toutes les étapes de la bureaucratie, de l'inspection, du notaire public, du juriste d'entreprise, du gouverneur de district, etc. des opportunités d'emploi sont également disponibles.